

Décision

Générale

colonial

Décision n° 179 Décisions concernant les Ministères

n° 179

Ministère

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication

15 février 1960

Numéro JO

n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro

29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

La peine de rétrogradation de deux échelons est infligée à M. Mohamed Ben Mohamed, chauffeur auxiliaire 5° catégorie, échelle IT, 3° échelon en service au Commissariat de Police pour négligences graves dans l'exercice de ses fonctions. M. Mohamed Ben Mohamed est rangé à l'échelle II, 1 échelon, pour compter de la date de signature de la présente décision.